



CONSEIL D'UFR LLCER-LEA

Séance du 1^{er} juin 2023

COMPTE-RENDU

Collège A		Collège B		Personnalités extérieures	
Bernard CROS		Hanane BOUTENBAT	P	VACANT	
Brigitte FELIX	Rep	Margaux COUTHERUT	Rep	VACANT	
Jean-Louis FOURNEL	P	Marie-Nadia KARSKY	Rep	VACANT	
Pascale THIBAudeau	P	Claire LAGUIAN	P	VACANT	
		Benoit LECLERQ	P	VACANT	
		Paul MURAILLE	Rep	VACANT	
		Erwan PEPIOT	Rep		
		Darine SAIDI	P		
		Gerhard SCHMEZER	P		
		Diego VECCHIO	P		
Usagers titulaires		Usagers suppléants		Collège BIATOSS	
Samir AIT HAMOU	P	Yassine AKLI		Argan GROSSVAK	P
Kinda AIT YOUCEF	P	Mélissa SADI		Céline LECOMTE	P
Ferhat AKKOU	Rep	Thomas BERNIER	P	Monica NEUMAYER	P
Alice FIGUEREDO	P	Léa DUCOURNAU		Laurent RARCHAERT	Rep
Thibault GORDIEN	P	Gabriel KRAKOVITCH			
Lydia HAMDAOUI	P	Henia SADI			
Membres de droit					
Brice CHAMOULEAU (directeur)	P	Floriane ROLLAND (RAF)	P	Catherine RENAUT (RAF)	P

(P : Présent – Rep : Représenté – Exc : Excusé)

Secrétaire de séance : Argan Grossvak

Ordre du Jour :

1. Approbation du procès-verbal du conseil du 20 avril 2023
2. Informations générales
3. Demande de modification d'intitulés d'EC présentées par les formations :
 - a. Master Langues et Sociétés Parcours ETT
 - b. Licence EEI
 - c. MEEF Espagnol
4. Calendrier universitaire des formations de l'UFR pour la rentrée 2023-2024
5. Intégration de la procédure concernant les fraudes aux MCCC 2023-2024
6. Éléments préparatoires sur les dispositifs d'accueil pour la rentrée 2023-2024
7. Questions diverses

Début de séance : 9h40

1. Approbation du procès-verbal du conseil du 20 avril 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Informations générales

Brice Chamouveau, le directeur de l'UFR, débute ce conseil en évoquant les difficultés à venir pour tenir les conseils d'UFR en présentiel à la rentrée à cause du **manque de salles à l'université**.

Des travaux sont en cours actuellement pour la construction d'un nouveau bâtiment (H) qui permettra à l'université de se doter de 15 nouvelles salles. Ces travaux entraînent des difficultés d'accessibilité vers le bâtiment A. Le bâtiment H devrait être opérationnel pour la rentrée 2025. Une autre entrée est en cours d'aménagement via la maison de la recherche.

Il est rappelé **que les emplois du temps pour le semestre 1 23/24 sont attendus pour le 15 juin au plus tard**. Un partage de l'effort concernant l'utilisation du créneau 18h – 21h, actuellement hétérogène entre les formations, est attendu. La direction souhaite concentrer les efforts des formations autour du créneau 18h – 19h30. Il est rappelé que les instances appellent à une utilisation de tous les créneaux du lundi au samedi de 9h à 21h. L'UFR a d'ailleurs « perdu » la majorité des salles utilisées cette année au bâtiment J pour l'an prochain. La gestion des emplois du temps sera désormais décentralisée sur les gestionnaires pédagogiques afin de permettre un suivi complet de leurs formations. Le directeur souhaite également que les gestionnaires pédagogiques soient progressivement davantage associés aux discussions pédagogiques ayant cours dans les départements et formations, afin de développer leur association aux enjeux pédagogiques que recouvrent leurs missions.

La saisie des plans de service est de nouveau ouverte jusqu'au 25 juin. Il est demandé de s'en tenir au référentiel pour valoriser les tâches. Une décharge est possible pour les responsables de formation pour la rentrée prochaine à hauteur de ce que permet le référentiel – et dans l'attente de

sa nouvelle version pour l'an prochain – et uniquement si le remplacement est possible pour les cours non assurés.

Le recensement des besoins en HCO est attendu pour le 26 juin 2023, afin de préparer le Dialogue d'Orientation Budgétaire pour l'année 2024, qui aura lieu début juillet 2023.

Jean-Louis Fournel (PR au département d'italien) soulève la problématique des reversements (pour congés maternités, délégation ...) des services centraux vers l'UFR qui ne sont jamais faits.

Parmi les informations générales, est abordé le recensement en cours dans l'UFR des besoins en matière **d'outils numériques**, qui pourraient être financés dans le cadre de la collaboration de la licence LEA avec le projet MATEN, porté par Sophie Agulhon (MCF gestion, UFR AES). Le montage de ce projet vise un AAP de la Caisse des Dépôts. Un intérêt a été évoqué pour une coopération entre la licence LEA et l'UFR AES. Ce projet porte sur la transition écologique et numérique des métiers de l'aéroportuaire et pourrait s'inscrire dans les objectifs des parcours de compétence pour le LMD 5. À la faveur des échanges autour des outils numériques mais également du projet MATEN qui a été proposé à notre UFR, il est fait état des discussions que le directeur a engagées pour **construire un parcours de compétences autour des humanités numériques dans l'UFR** pour la nouvelle offre de formation. Il est en jeu d'envisager de construire une singularité pédagogique propre à l'UFR dans le panorama de notre établissement, où les HN sont déjà bien représentées, en faisant valoir une double médiation, numérique et celle des langues étrangères, et en réaffirmant l'inscription d'un tel parcours dans les sciences humaines.

L'assemblée des licences, prévue initialement en février puis reporté à de multiples reprises suites aux grèves, sera organisé en septembre.

Un « colloque » de l'UFR sera organisé le 7 novembre 2023 avec pour thème « Grandeur et la misère de la traduction, ce que la traduction fait aux savoirs ». Jean-Louis Fournel travaille actuellement sur un texte de cadrage qui sera partagé prochainement. Ce colloque ne se veut pas comme une réunion de traductologie ni un « colloque-vitrine ».

Enfin, Brice Chamouveau termine en remerciant **Catherine Renaut** pour toutes ses années à l'UFR car c'est son dernier conseil d'UFR avant son départ en retraite.

3. Demande de modification d'intitulé d'EC présentées par les formations :

a. Master Langues et Sociétés parcours ETT

Les modifications proposées permettent une clarification concernant le contenu des cours.

Changements d'intitulé des 3 UE et des 7 EC suivantes :

Code Apogée	Nom actuel	Nom souhaité
M1 S1		
DLB1EDB1	EC Analyse spatiale, cartes et géopolitique	EC L'humanitaire en action – changement accepté

<i>M1S2</i>		
DLB2ET01	EC Colloque	EC Suivi de manifestations scientifiques 1 RESTE EC Colloque
DLB2EDB8	EC EC3 Séminaire transnational et transculturel : mémoires des violences	EC EC3 Séminaire d'études transnationales et transculturelles 1 — changement accepté
<i>M2S3</i>		
DLB3UDB4	UE Insertion professionnelle	UE Initiation à la recherche RESTE UE Insertion professionnelle
DLB3ERB1	EC EC2 Suivi de 8 séances de séminaire(s) de recherche	EC EC2 Suivi de manifestations scientifiques 2 — changement accepté
DLB3UDB5	UE Projet Professionnel	UE Professionnalisation — changement accepté
DLB3EDB1	EC EC1 Séminaire transnational et transculturel : La fabrique du contemporain	EC EC1 Séminaire d'études transnationales et transculturelles 2 — changement accepté
DLB3EDB2	EC EC2 Séminaire transnational et transculturel : Flux migratoires et exil	EC EC2 Séminaire d'études transnationales et transculturelles 3 — changement accepté
DLB3EDB3	EC EC3 Séminaire transnational et transculturel : Races et racismes	EC EC3 Séminaire d'études transnationales et transculturelles 4 — changement accepté
DLB4UTC5	UE Réalisation et insertion professionnelle M2 (Mémoire ou stage au choix)	UE Mémoire ou stage de fin d'étude — changement accepté

Les conseillers votent à l'unanimité les modifications proposées.

b. Licence EEI

Les EC M3P de L2 (DL23ET01) et M3P L3 (DL25ET01) seront désormais validés sans notation, par une simple validation (VAL), comme le sont déjà d'autres EC transversaux du diplôme (EC Tremplin métier et EC Tremplin Master).

Sera ajoutée aux MCCC pour ces EC l'indication suivante : « EC n'attendent pas de note (VAL). Cette VAL ne donne pas lieu à une compensation. »

Les conseillers votent à l'unanimité les modifications proposées.

c. MEEF Espagnol

La formation souhaite ajouter à l'annexe des MCCCs :

- Un EC libre en FLE sera proposé de façon optionnelle. Cet EC sera validé sans notation, par une simple validation (VAL).
- La note plancher est relevée à 8/20 pour le mémoire

Les conseillers votent à l'unanimité les modifications proposées.

4. Calendrier universitaire des formations de l'UFR pour la rentrée 2023 – 2024

Le calendrier est présenté aux conseillers.

Un rappel est effectué par Françoise Dumesnil, la responsable de la scolarité, concernant la nécessité absolue de respecter les dates de saisie des notes lors du Semestre 2 afin de permettre aux secrétariats de préparer les jurys dans de bonnes conditions.

Divers ajustements sont attendus à l'issue de la présentation, le vote est reporté au prochain conseil d'UFR.

5. Intégration de la procédure concernant les fraudes aux MCCC 2023-2024

Procédure de sanction de la fraude et du plagiat

Par décision du Conseil d'UFR, toute fraude et/ou plagiat constaté par un.e enseignant.e entraînera la saisie de la mention « Défaillant » (« DEF ») à l'EC correspondant sur le relevé de notes, empêchant le calcul de la moyenne et la délivrance du diplôme. Le jury de diplôme sera saisi pour chaque session d'examens. En dernier lieu, le jury pourra décider de transmettre le dossier concernant la fraude et/ou le plagiat à la section disciplinaire de l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis.

Les sanctions encourues sont les suivantes : avertissement, blâme, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement dans lequel l'étudiant.e est inscrit.e, exclusion temporaire ou définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Le déferrement devant la section disciplinaire peut être couplé, le cas échéant, à des poursuites judiciaires dans le cas où le plagiat serait constitutif d'une contrefaçon conformément aux articles L335- 2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Sur cette question il existe des ressources à la disposition des étudiant.es pour les aider à éviter de recourir à cette pratique :

Moodle Paris 8, cours Bibliothèque universitaire :

<https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/course/index.php?categoryid=273>

Le texte est voté à l'unanimité.

6. Éléments préparatoires sur les dispositifs d'accueil pour la rentrée 2023 – 2024

Un groupe de travail « Schéma directeur sur les questions de la vie de campus » est actuellement constitué à l'échelle de l'établissement et a commencé à se réunir. Son objectif est de travailler à un meilleur accompagnement des publics étudiants. Plusieurs enseignantes et agents de l'UFR sont investis dans ce schéma directeur : Sabina Tabacaru, Hélène Schwitzer-Borgiallo, Floriane Rolland, Argan Grossvak.

La mise en place d'un lexique permettant de mieux comprendre le langage universitaire et de simplifier l'accueil pour les gestionnaires est envisagée pour la rentrée. La création de petites vidéos explicatives est également à l'étude.

Un point sera fait lors du prochain conseil d'UFR sur l'utilisation, le rôle et la place des tuteurs d'accueil.

7. Questions diverses

Le prochain conseil d'UFR aura lieu le mardi 27 juin 2023. Il est demandé de commencer à établir avant cette date les responsabilités pour l'année 2023 – 2024, de faire remonter les heures souhaitées pour le tutorat.

Les élus étudiants font part des difficultés pour de nombreux étudiants après les remontées tardives des notes au sujet de la possibilité de faire valoir leur droit à la renonciation, le cas échéant. Les demandes de renonciation à la compensation n'ont pas pu être faites dans les temps et des étudiants ont peur de ne pas avoir accès aux examens de rattrapage. Il est indiqué aux étudiants concernés qu'ils se présentent aux examens en question et en informent chaque enseignant.

Jean-Louis Fournel indique que les 14 et 15 novembre prochain, une conférence aura lieu sur le récit de la guerre Russie – Ukraine.

Fin de séance 12h30